



## licenciement période d'essai abusif

Par **marie07**, le **16/06/2011** à **20:53**

Bonjour, je travaille en saisonnier pour 3 mois et je trouve qu'il y'a des licenciement abusives, en effet plusieurs filles ont été licenciés au bout de 2 jours sous prétexte qu'elles n'allaient pas assez vite alors qu'elles ne connaissent pas le métier et qu'elle n'ont pas eu le temps d'apprendre, je précise que la période d'essai est de 7 jours, une autre fille a été licencié au bout de 10 jours soit 3 jours après la fin de la période d'essai avec le même prétexte, je voudrais savoir si c'est normal, moi je ne crois pas, merci de me répondre

Par **P.M.**, le **16/06/2011** à **21:35**

Bonjour,  
Il serait étonnant que l'employeur formule par écrit le motif de la rupture de la période d'essai mais cela semble quand même difficilement contestable puisque c'est lié à la compétence professionnelle...  
En revanche, celle qui à été rompue après son terme peut être contestée puisque, en fait, c'est un licenciement sans respect de la procédure, à condition d'avoir une preuve écrite...